

Pour une action plus efficace, syndiquez-vous !

Depuis le début de l'année 2023, des milliers de salariés actifs et retraités ont franchis le pas de l'adhésion à la CGT. Les luttes contre la réforme des retraites, mais aussi les actions au quotidien pour l'augmentation des salaires et des pensions, pour les conditions de travail, pour l'emploi, etc... font prendre conscience que pour être plus efficace, il faut s'organiser et donc se syndiquer.

Les retraités ont eux aussi toutes les raisons d'agir sur les questions qui sont au coeur de leurs préoccupations quotidiennes:

- Augmentation des pensions de base et complémentaires
- Reconquête des services publics
- Sécurité Sociale intégrale.

L'Union Confédérale des Retraités CGT c'est :

- 100 000 adhérents, répartis sur l'ensemble du territoire.
- Des organisations professionnelles
- Des organisations territoriales dans chacun des départements dont vous pouvez retrouver les coordonnées sur le QR Code suivant. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.



POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

► **J'adhère à la CGT**

Nom ► Prénom ►

Adresse ►

Code postal ► Ville ►

Branche professionnelle d'origine ►

Mail ► Tél. ►

Bulletin à retourner à l'UCR-CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex ou à remettre à un(e) militant(e) Cgt de votre connaissance

Informatique et liberté: En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

la
cgt
retraités

Augmenter les pensions, c'est maintenant !



*Ils y a ceux qui
attendent,
sans rien faire,
que
le gouvernement
augmentent
les pensions*

Et il y a ceux qui agissent



RETRAITÉ-E-S, A L'OFFENSIVE POUR LA REVALORISATION DE NOS PENSIONS

413 milliards pour la LPM*, en 7 ans (+ 40 %).

Plus de 80 milliards d'exonérations de cotisations sociales, par an (84,8 en 2023).

**Près de 160 milliards d'aides octroyées aux entreprises, sans contrôle.
Plus de 100 milliards de fraudes sociales et fiscales, d'évasion fiscale, chaque année.**

Et rien pour les retraité.es. C'est 10 % qu'il nous faut !

Alors que l'argent coule à flot pour l'armée et pour l'armement nucléaire, que les exonérations de cotisations sociales, ruinant la Sécurité sociale, ne cessent d'augmenter, avec une hausse prévue de seulement 3,7 % en matière de dépenses de santé, le gouvernement annonce de nouvelles ponctions sur les services publics (10 milliards). Pourtant, le fiasco de la déclaration des biens immobiliers démontre, une fois de plus, l'échec du tout numérique et la nécessité de remettre des personnels en nombre suffisant dans l'ensemble des services.

Alors que l'inflation se poursuit, rien n'est prévu pour une revalorisation des pensions de retraite de base. C'est pourtant de la compétence du gouvernement. L'an dernier, les puissantes mobilisations des retraité.es, sous l'impulsion de la CGT et dans un large rassemblement, ont obligé Macron à lâcher une augmentation de 4 % au 1er juillet. Cette année, Macron continue de plumer les retraité.es comme il le fait depuis son élection. C'est plus de 60 milliards qu'il a pris dans la poche des retraité.es depuis 2017 (désindexation des pensions, CSG...). Quant aux pensions Agirc-Arrco, aucune revalorisation n'est prévue avant le mois de novembre.

Sur les 12 derniers mois, selon l'indice Insee, la moyenne de l'inflation est en augmentation de l'ordre de 5,8 à 6 %. Or nous n'avons eu que 0,8 % au 1er janvier 2023. Mois après mois, le décalage entre le montant de nos pensions et les prix s'accroît. De plus, l'indice Insee n'est pas représentatif des dépenses réelles de la grande majorité des retraité.es. Compte-tenu des pertes cumulées depuis le 1er janvier 2017, nos pensions de retraite, de base et complémentaires,

ont perdu environ 10 % et le décalage est encore supérieur par rapport au Smic ou au salaire mensuel de base.

Afin de remettre à niveau les pensions de retraite par rapport au 1er janvier 2017, c'est une revalorisation de 10 % qui est nécessaire au 1er juillet 2023. Et ce ne sera qu'un acompte sur la revalorisation de 300 € mensuels que nous revendiquons avec la perspective de porter les pensions, pour une carrière complète, au niveau du Smic revendiqué par la CGT, soit 2 000 € bruts. L'essentiel des pseudo-experts estimeront certainement que c'est impossible à financer. Une revalorisation de 10 %, c'est, annuellement, de l'ordre de 14 à 15 milliards pour la Cnav et 7,5 milliards pour l'Agirc-Arrco (dont les réserves s'élèvent à plus de 68 milliards d'euros), soit bien moins que les dépenses militaires annuelles ou que les exonérations de cotisations sociales. De plus, ces augmentations entraîneraient des rentrées fiscales et sociales supplémentaires. Depuis 2017, les gouvernements Macron (poursuivant ce qu'ont initié Sarkozy et Hollande) ont lésé les retraité.es du fait de revalorisations insuffisantes et a posteriori. Il est nécessaire d'inverser cette tendance et de substituer à une politique au profit des plus riches, une politique pour la majorité de la population.

« Mois après mois le décalage entre le montant de nos pensions et les prix s'accroît. »

IL FAUT AUGMENTER LES PENSIONS DE RETRAITE DE 10 % AU 1ER JUILLET 2023

SIGNONS MASSIVEMENT LA PETITION UNITAIRE



(*) LPM : loi de programmation militaire 2024-2030. Le rapporteur du projet de loi de programmation militaire 2024-2030, Jean-Michel JACQUES, député du Morbihan estime que l'augmentation de ce budget est nécessaire car il faut « rentrer dans une logique d'économie de guerre ». L'UCR CGT estime que ces crédits seraient plus utiles pour la vie que pour la mort.